

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUVATANGE**

SEANCE DU 05 avril 2024

Nombre :

- de conseillers en exercice : 7
- de membres présents : 7
- de votants : 7

Date de convocation :

29/03/2024

Date d'affichage :

10/04/2024

N° de délibération :

014-2024

L'an deux mil vingt quatre, le cinq avril à 20h00, le Conseil Municipal de Louvatange, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Maire.

Présents : Gérôme FASSETNET, Valérie BIDAL, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Valérie POCARD (arrivée à 20h10), Mickaël REBILLET, Nicolas VUILLEMENOT

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Valérie BIDAL

Objet : *Partenariat carte avantages jeunes*

Vu la convention de partenariat proposée,
Considérant que cette action à destination des jeunes du village leur permet d'accéder à des tarifs réduits, bon de réductions, et d'autres offres avantageuses...,
Considérant le nombre de cartes offertes en 2023 ainsi que le tarif facturé dans le cadre du partenariat,

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, valide le renouvellement du partenariat pour offrir la carte avantages jeunes aux habitants du village de moins de 30 ans.

Pour extrait conforme

*Le/La secrétaire
Valérie BIDAL*



*Le Maire,
Gérôme FASSETNET*

